

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, April 1, 1993

• 1128

Le président: À l'ordre!

J'invite les membres du Comité à se référer à l'ordre du jour. Le premier item

concerns a draft report on broadcasting of committee proceedings, of which you will all have received a copy. I'm prepared to receive comments and questions, if you have any, before proceeding to the adoption of the report.

Mr. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Mr. Chairman, I was surprised to read in the report that there was a method of solving disputes. That's my lack of observation of your reports, I suppose. But indeed, my committee and the finance committee had a dispute where we each wanted a room, and I didn't sense any referral to leadership. Was that built into one of your reports?

• 1130

The Chairman: That's the process built into the report and in the system. It allows some kind of an arbitration system if there are two committees requesting use of the room for broadcasting and television at the same time.

Mr. Brightwell: I can say the chairman of the finance committee and I both were ignorant of that method of solving disputes. I won, so I guess we solved it properly.

The Chairman: But it's there. Good for you.

Are there any other comments? Ms Green.

Ms Greene (Don Valley North): We have given instructions to our clerk to book it for the health and welfare committee whenever it is available. There have been only two times. So quite clearly there must be other committees that, if there was availability, would also take advantage of the service. I am wondering if certain committees are getting. . . If you look down this list, public accounts, consumer and corporate affairs. . . are they booking it far in advance? Is that how they are doing it: they are more or less monopolizing the time?

The Chairman: The comment I can offer on what you have just said, Mrs. Greene, is that you have to reserve two weeks in advance. Then it goes—

Ms Greene: But are they booking four weeks in advance?

The Chairman: I am told you cannot reserve more than two weeks in advance.

Mr. Brightwell: I would say as well that we experienced something Tuesday where we wanted the room the whole day and couldn't get it but were offered the room at 10 a.m. that day because there was a cancellation that afternoon. So

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 1^{er} avril 1993

The Chairman: Order please!

I would invite the members of the committee to refer to the agenda. The first item

concerne le projet de rapport sur la radio et la télédiffusion des délibérations des comités, dont vous avez tous reçu copie. Je vous invite à me faire connaître vos observations et questions à ce sujet, après quoi nous procéderons à l'adoption du rapport.

M. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Monsieur le président, j'ai eu la surprise de constater que le rapport prévoyait l'établissement d'un mécanisme de règlement des conflits. J'imagine que c'est parce que je lis mal vos rapports d'habitude. Mais je me rappelle fort bien la fois où mon comité et celui des finances tenaient à réserver la même pièce, et je ne savais pas à quelle autorité m'adresser. Est-ce que l'un de vos rapports contenait cette mesure?

Le président: C'est le mécanisme que le rapport et le système prévoient. C'est une sorte de système d'arbitrage auquel on peut recourir si deux comités demandent à utiliser la pièce au même moment pour la radio et télédiffusion.

M. Brightwell: Je puis vous dire que le président du Comité des finances et moi-même ignorions l'existence de ce mécanisme de règlement des conflits. J'ai gagné, j'imagine donc que nous avons réglé le problème.

Le président: Mais le mécanisme existe. Tant mieux pour vous.

Y a-t-il d'autres observations? Madame Green.

Mme Greene (Don Valley-Nord): Nous avons donné des instructions à notre greffier pour qu'il réserve la salle chaque fois qu'il le peut pour le Comité de la santé et du bien-être social. Nous n'avons obtenu la salle que deux fois. Il doit donc y avoir de toute évidence d'autres comités qui veulent aussi siéger dans cette salle si elle est libre. Je me demande s'il n'y a pas certains comités qui obtiennent. . . Voyez cette liste, comptes publics, consommation et affaires commerciales. . . Est-ce qu'ils réservent la salle longtemps à l'avance? Est-ce comme cela qu'ils s'arrangent: ils monopolisent la salle plus ou moins?

Le président: Ce que je peux répondre à cela, madame Greene, c'est qu'il faut réserver la salle deux semaines à l'avance. De là on s'adresse. . .

Mme Greene: Mais est-ce qu'ils réservent la salle quatre semaines à l'avance?

Le président: On me dit qu'on ne peut pas la réserver plus de deux semaines à l'avance.

M. Brightwell: Je dois dire moi aussi qu'il nous est arrivé quelque chose mardi: Nous voulions la salle pour toute la journée, nous ne pouvions l'obtenir, mais on nous l'a offerte à 10 heures ce jour-là parce qu'il y avait une annulation l'après-